August Wilhelm von Schlegel an Ernst zu Münster
Stralsund, 05.06.1813

Empfangsort	London
Anmerkung	Konzept. Empfangsort erschlossen.
Handschriften-Datengeber	Dresden, Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek
Signatur	Mscr.Dresd.e.90,XIX,Bd.15,Nr.77
Blatt-/Seitenzahl	7S. auf Doppelbl., hs.
Format	18,3 x 11,8 cm
Bibliographische Angabe	Briefe von und an August Wilhelm Schlegel. Gesammelt und erläutert durch Josef Körner. Bd. 1. Zürich u.a. 1930, S. 288–292.
Editionsstatus	Einmal kollationierter Druckvolltext mit Registerauszeichnung
Zitierempfehlung	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-01-22];https://august-wilhelm-schlegel.de/version-01-22/briefid/593.

[1] *[Stralsund, 5 Juni 1813]*
Mr. le Comte
Je vous écris encore d'ici; Le Prince Royal a été retenu jusqu'à présent à Str.[alsund] bien malgré lui dans une inactivité désolante mais forcée. Votre Excellence saura elle même juger toute la situation, qu'Elle me permette cependant de lui en retracer les principaux traits, principalement d'après un entretien que j'eus l'honneur d'avoir hier avec Son Altesse Royale.
En arrivant ici le Prince Royal ne trouva pas un seul homme des 35 000 Russes et 25 000 Pr.[ussiens] qui lui étaient promis par les traités, ni des mesures prises pour les mettre à sa disposition. Berlin semblait menacé, l'allarme y était très vive, on pressait le Prince Royal de couvrir cette capitale. D'un autre coté on le suppliait de secourir Hambourg: c'eût été étendre ses opérations avec les seules forces suédoises sur une ligne de près de 80 L.[ieues], ayant sur son flanc gauche les Danois, dont les dispositions hostiles se sont manifestées depuis, et à l'autre extrémité Stettin derrière lui. En même temps l'armée des alliés après les deux batailles du 2 et du 21 Mai était en pleine retraite. Napoléon ayant d'après tous les renseignemens et de l'aveu même des Alliés une grande superiorité en nombre, pouvait facilement détacher un coup considérable pour debloquer les forteresses de l'Oder, et tourner la droite des Suédois. Il a donc fallu que le Prince Royal tînt ferme aux règles de la prudence, au lieu de se laisser aller à l'impetuosité guerrière qui lui est naturelle. Dès le commencement du printemps on s'est occupé de fortifier Stralsund, on poursuit ces travaux avec activité, on fortifie surtout la petite île de Danholm, qui domine le passage à l'île de Rügen; dans cette île on a formé des magasins suffisans pour trois mois. – De cette façon le Prince Royal s'est assuré [2] *à tout hasard un point d'appui, un pied ferme dans Allemagne et la libre communication par mer.*
Ajoutez à cela, Mr. le Comte, que les espérances fondées sur la coopération de l'Autriche, et repandues depuis deux mois dans toute l'Europe, jusqu'ici ne se sont pas réalisées. Un officier Prussien, Mr. de Lucey, envoyé du quartier général au Prince Royal, a apporté la nouvelle que les armées Autrichiennes entreraient incessamment en Campagne sur les frontières de la Bohême; mais il l'a apportée verbalement: depuis trois jours rien d'officiel n'est venu à l'appui de cet ouï-dire; et vous m'avouerez qu'une nouvelle aussi décisive doit être communiquée de tout une autre façon pour qu'on puisse agir en conséquence. Sans doute l'Autriche aura la guerre, si elle ne la fait pas, Napoléon la lui fera. Mais ces retards d'une epoque à l'autre, lesquels ne peuvent plus être attribués aux préparatifs militaires font craindre quelque irrésolution dans le ministère. Il est donc possible que le moment soit manqué, et que les revers éprouvés en Allemagne, combinés avec les inquiétudes que donne la Pologne engagent la Russie à conclure une paix précipitée. Chaque instant peut nous tirer de cette inquiétude, mais encore une fois, pour décider des opérations, il faut une certitude officielle.
Si le Prince Royal avait trouvé seulement une partie des troupes auxiliaires prête à agir sous ses ordres, il aurait d'abord, m'a-t-il dit, poussé avec vigueur le siège de Stettin. Il aurait commencé par offrir une [3] *capitulation honorable, et assurément personne n'a autant de moyens de la rendre acceptable à un commandant français; en cas de refus il aurait entrepris d'enlever d'assaut les ouvrages extérieurs. La Prise de Stettin aurait degagé la basse Oder, et assuré la possession de la côte depuis Stralsund jusqu'à Colberg.*
Depuis quelques jours le Général Prussien de Bulow, et les Généraux Russes, les Comtes de Wallmoden

et Woronzow ont écrit à Son Altesse Royale qu'ils avaient reçu l'instruction de se mettre sous ses ordres. Mais le Prince Royal veut s'assurer que cela soit entendu dans toute la rigueur des réglemens militaires. Il a donc mandé au Général Bulow, qu'il exigeait comme condition préalable, que si le Roi de Prusse voulait donner une autre destination à ce corps, il en fût averti dix jours d'avance, et que pendant cette epoque le Général continuât encore d'agir conformément à Ses ordres.

Outre le défaut des secours militaires convenus le Prince Royal a dû recevoir une impression très facheuse de la manière dont par le traité de Breslau du 19 Mars la Russie et la Prusse ont seules disposé d'avance des affaires d'Allemagne, en mettant entierement de coté l'Angleterre et la Suède. Pourquoi ne pas s'en tenir aux propositions faites par ces deux puissances? Au moins, si l'on en souhaitait des modifications, il fallait les concerter d'un commun accord. La maniere dont le Prince Royal envisage ce traité coïncide entierement avec celle de Votre Excellence. Vos observations judicieuses, Mr. le Comte, sont même exprimées avec une grande modération. Il me semble que si [4] *l'on avait voulu exprès amortir l'exaltation nationale en Allemagne, on n'aurait pas pu mieux faire. Heureusement ou malheureusement, je ne sais lequel des deux, ces réglemens n'ont pas encore pu être mis en exécution. Mais qu'aurait-ce été, si l'armée Russe Prussienne, au lieu de se retirer, avait marché en avant? Vos objections se bornent à la partie civile; mais dans l'article 8 du traité de Breslau on parle de l'organisation militaire de l'Allemagne, et l'on ne dit pas, sous les ordres de qui devront servir les troupes ainsi levées. Apparemment on les destine aux mêmes puissances qui doivent tirer les revenus des provinces occupées. Cependant ne serait-il pas aussi juste qu'avantageux de les ranger sous les drapeaux du Prince Royal de Suède? Il est appelé conjointement avec l'Angleterre à être le protecteur de la liberté Germanique dans le Nord; ses grands talens, ses brillans exploits militaires appellent autour de lui l'enthousiasme national, son caractère personnel lui a depuis longtemps valu l'amour des peuples pour la délivrance desquels il est prêt à combattre aujourd'hui.*

Je vous prie, Mr. le Comte, de mettre en contrast avec cet oubli des traités, et des services déjà rendus, les efforts qu'employe le gouvernement français pour attirer de nouveau la Suède dans son système [5] *et les offres brillantes qu'il n'a jamais cessé de faire. Heureusement pour la cause commencée les principes du Prince Royal le rendent absolument incapable d'écouter ce genre de propositions. Sa politique est simple: il veut l'indépendance des souverains[1]), il aime la liberté des peuples. Il est convaincu que le retablissement de l'Allemagne est necessaire au repos de l'Europe; mais à quoi servirait de soustraire l'Allemagne à la domination française, si elle devait retomber tout de suite sous un autre joug? Quelque pénétré qu'il soit des intérêts universels de l'Europe, il ne doit pas perdre de vue ceux de la patrie adoptive. La Prusse, l'Autriche, l'Angleterre veulent reconquerir leurs anciens états héréditaires sur le continent: rien de plus naturel. Mais la Suède aussi a été victime de cette même domination: la Finlande lui a été enlevée dans une guerre faite par l'influence française. Il lui faut donc des dédommagemens, et la Norvege serait à peine un équivalent. Le Prince Royal s'est sacrifié par une confiance trop entière dans la foi des traités: si l'été passé il eût insisté sur la possession provisoire d'une partie de la Finlande ou du moins des îles d'Aland, il aurait eu un gage entre les mains; et la Russie aurait eu un motif de presser vigoureusement le Danemarc par des forces rassemblées sur les frontières de Holstein, et d'arranger toute cette affaire avant l'ouverture de la Campagne.*

[6] *Si le Prince Royal se trouvait à la tête de 300 000 h.[ommes] on pourrait lui supposer des vues ambitieuses sur l'Empire de France ou d'Allemagne. Mais par sa position aussi bien que par son caractère il est le défenseur né de la liberté des peuples. Appelé à la succession d'un trone constitutionnel il n'a pas cessé d'être citoyen. Il veut rendre à la Suède sa considération au dehors, et raffermir cette monarchie dans l'intérieur sur des bornes plus solides; il veut conserver la Poméranie, qui donne aux rois de Suède les droits d'un Prince Allemand; cette province est le seul reste de l'héritage du grand Gustave-Adolphe, sur les traces duquel il se propose de marcher. Tout le reste de ses vœux et de ses efforts sera pour la cause européenne, et il a l'ame navrée de douleur de ce que jusqu'ici ses intentions généreuses, secondées par la Grande Bretagne seule, ont rencontré tant d'entraves. Qu'on me donne seulement 15 m[ille] allemands dévoués, et resolus à combattre pour leur patrie, a-t-il dit aux députés Hambourgeois en présence du major prussien Mr. de Lucey, et sans autres secours je commence tout de suite à agir conformément à vos demandes.*

Je vous ai fait, Mr. le Comte, un tableau fidèle de l'horizon rembruni qui nous entoure, cependant j'espere que ces nuages seront bientôt dispersés. [7] *Si l'Autriche se décide d'après les motifs d'une saine politique, ses vues et sa maniere d'agir seront comme Votre Excellence le dit elle même, parfaitement conformes aux principes adoptés par l'Angleterre et la Suède. Les représentations du Prince Royal*

auprès des cours de Russie et de Prusse ont été energiques; l'expérience n'a déjà que trop montré la nécessité de sa coopération: l'intelligence dans la coalition doit donc être promptement retablie. La triple-ambassade qui s'est embarquée il y a 6 jours pour Copenhague est de retour dans ce moment: quelle qu'ait été l'issue de cette derniere tentative d'une negociation, les refus de Danemarc et son adhésion à l'alliance avec Napoléon, en tout cas ne pourront être qu'un obstacle secondaire.
L'histoire d'Hambourg a prouvé, combien il est essentiel que l'insurrection en Allemagne soit dirigée aussi bien politiquement que militairement par une main ferme et expérimentée. Si les moyens pecuniaires et le zêle patriotique qu'offrait cette ville populeuse, n'avaient pas été gaspillés dans un désordre complet la possession en aurait pu être maintenue. Un commandant de troupes legeres , destiné uniquement à faire une guerre de partisan, s'est vu tout à coup à la tête d'une administration aussi compliquée. Les resultats ont été en conséquence. J'ai là-dessus sous les yeux un mémoire très curieux d'un des deputés Hambourgeois.

1) Im Konzept hieß es ursprünglich: *des nations*.
[8]

Namen

Bülow von Dennewitz, Friedrich Wilhelm
Friedrich Wilhelm III., Preußen, König
Gustav Adolf II., Schweden, König
Karl Johann XIV., Schweden, König
Karl XIII., Schweden, König
Lucey, Herr von
Napoleon I., Frankreich, Kaiser
Tettenborn, Friedrich Karl von
Wallmoden-Gimborn, Johann Ludwig von
Woronzow, Michael

Orte

Berlin
Breslau
Hamburg
Kolberg
Kopenhagen
Stettin
Stralsund